

Rapport

Les politistes français et leur rapport aux publications¹

Emiliano Grossman

Juillet 2009

I.	Introduction	2
II.	Le sondage : construction et réalisation	2
A.	Description du dispositif et difficultés rencontrées.....	3
B.	La liste des revues.....	4
C.	Identifier la population de politistes	4
D.	Le sondage en France et les réactions.....	5
III.	La population sondée : une diversité représentative de notre discipline ?	6
IV.	Comprendre les attitudes face aux revues	10
A.	L'attitude générale face aux revues	11
B.	Des effets d'âge ?.....	11
C.	Des effets de spécialité ?.....	12
D.	Chercheurs et enseignants-chercheurs	13
E.	D'autres clivages ? Paris-province, taille de labo et IEPs.....	13
F.	Soumettre et classer : quel rapport ?	14
V.	Les revues dans l'espace des politistes français	16
VI.	Le classement français par rapport à d'autres classements	18
VII.	Qui poursuit des stratégies de publication internationalisées ?	22
	Conclusions	24
	Références	25

¹ Cette étude a bénéficié du soutien actif d'un grand nombre de personnes. Je voudrais notamment remercier André Blais, Flora Chanvril, Yves Deloye, Michel Gardette, Viviane Le Hay, Laurent Lesnard, Nonna Mayer, Nicolas Sauger, Vincent Tiberj et Cornelia Woll. Je remercie Sciences Po et l'AFSP pour le soutien financier et logistique.

I. Introduction²

Ce rapport résume et analyse les résultats d'un sondage en ligne sur le rapport aux publications des politistes français. Ce sondage a été accessible sur invitation à 648 universitaires français entre le 27 mai et le 3 juin 2009 sur le site <http://www.questionnaire-en-ligne.fr>. 261 personnes ont accédé au questionnaire. 243 personnes ont répondu au moins partiellement, mais les taux de réponse varient en fonction des questions.

Face aux problèmes et/ou le rejet des classements bibliométriques, les classements fondés sur la réputation apparaissent comme une alternative intéressante (McLean, Blais et al., 2009). La réalisation d'un sondage sur la réputation des revues n'entend pas, pour autant, être une réponse aux débats en cours sur l'évaluation. Le sondage permet de mieux comprendre le rapport aux revues et aux divers systèmes de classement. L'objectif principal de ce sondage n'a pas été la création d'un classement, mais de mieux comprendre les habitudes de publication et de lecture des politistes français et les facteurs qui peuvent expliquer la variance dans ces pratiques. Le classement des revues constitue à ce titre avant tout une variable pour analyser les stratégies de publication et le rapport aux revues.

Ce rapport est un document préliminaire, qui explore les différentes analyses qu'on peut réaliser à partir du sondage. Tous les commentaires et suggestions sont de ce fait les bienvenues.

Le rapport est organisé comme suit. Nous commençons par une discussion des enjeux de la classification des revues et de ses implications pour les discussions en cours sur l'évaluation de la recherche (I.). Ensuite, nous expliquons le dispositif mis en place pour notre sondage, ainsi que les difficultés et les réactions rencontrées (II.). La première section empirique présente la population sondée (III.) ; la suivante procède aux premières analyses descriptives concernant le rapport aux revues et les stratégies de publication (IV.). Une analyse des correspondances approfondit ces premières analyses (V.), suivie d'une comparaison du classement français avec d'autres classements (VI.) avant que nous procédions à quelques tentatives d'analyse inférentielle (VII.).

II. Le sondage : construction et réalisation

Cette section propose un aperçu rapide d'un certain nombre de questions techniques relatives au sondage réalisé. Elle explique brièvement le dispositif technique et les difficultés rencontrées, avant de discuter les points les plus importants concernant l'élaboration du questionnaire. Il finit par la discussion des réactions face au sondage par les politistes invités à répondre.

² Une version pdf du questionnaire complet est disponible sur mon site personnel : http://emiliano-grossman.webou.net/hoprubrique.php?id_rub=18.

A. Description du dispositif et difficultés rencontrées

Le logiciel de sondage utilisé est *Limesurvey*³, logiciel libre installé sur un serveur privé sur un site créé pour l'occasion chez un prestataire privé, *Nuxit*, avec un nom de domaine spécifique.⁴ Pour l'installation, j'ai compté sur l'appui d'un programmeur de l'entreprise *RSB*. Pour la construction du sondage à proprement parler, j'ai beaucoup fréquenté les forums de *Limesurvey*, afin d'affiner l'utilisation du logiciel. Ce dernier s'est avéré être d'une grande flexibilité et malléabilité. Il est en constante évolution et son caractère « open source » lui a permis d'avancer rapidement et d'intégrer les conseils des utilisateurs, ce qui lui donne un avantage certain par rapport à des produits commerciaux comparables.

Nonobstant, nous avons rencontré un certain nombre de difficultés, qui découlent pour l'essentiel du fait que ce sondage était le premier test « grandeur nature » du serveur installé. Nous avons en effet testé le questionnaire sur une communauté test, mais ce test a essentiellement servi à vérifier la logique du questionnaire, l'enchaînement des questions et des écrans, la compréhensibilité des choix proposés pour les questions fermées etc. Parmi les difficultés rencontrées, deux doivent être soulignées : la notification de participation et la sécurité du questionnaire.

Pour ce qui est de la notification, nous avons réalisé trop tard que le serveur email de notre hébergeur avait du mal à faire face à des demandes d'envoi de plus de 600 emails. Ceci a été moins gênant pour la première invitation que pour les rappels pour des raisons propres au serveur de *limesurvey*. De ce fait, nombre de personnes ont reçu plusieurs rappels à la fois plutôt qu'un rappel par dizaine, ce que nous avions prévu. Si nous avons fini par trouver une solution alternative, il est vrai que cette partie de la gestion du questionnaire a été insatisfaisante.

Concernant la sécurité du questionnaire, les difficultés ont été gênantes, également. Dû à un choix délibéré dans les options techniques du questionnaire de notre part, les participants n'avaient pas la possibilité de revenir en arrière une fois qu'ils avaient validé des écrans. Cette option semble avoir désactivé la possibilité d' « effacer le questionnaire », qui était pourtant toujours proposé au dernier écran du questionnaire. Un participant s'est ému de ce « bogue » et nous l'a signalé. En outre, étant donné l'anonymat du sondage, il nous était impossible d'attribuer un questionnaire à un participant et, donc, d'effacer un questionnaire sur demande. Enfin, les participants ayant rempli le questionnaire jusqu'à la fin étaient comptabilisés dans la table des participants comme ayant rempli. Cette information était intéressante pour nous, dans la mesure où elle nous permettait d'avoir la liste des participants. Cependant, toute interruption ou remplissage incomplet empêchait ce signalement, de sorte que sur les 243 réponses exploitables, seules 161 étaient « signalées ». Une fois le signalement effectué, il est impossible de remonter à l'auteur du questionnaire, même pour ces 161, mais cela aurait permis de constater des difficultés particulières, propres à un groupe d'utilisateurs (utilisateurs d'un browser particulier, nom de domaine ou adresse ip etc.).

Dans l'ensemble et malgré les difficultés rencontrées, nous considérons que le dispositif a fonctionné correctement et que l'expérience a été concluante sur un plan technique. C'est donc un argument en faveur de la création d'une plate-forme *limesurvey* par le CDSP, déjà très avancée.

³ <http://www.limesurvey.org>

⁴ <http://www.questionnaire-en-ligne.fr>

B. La liste des revues

L'établissement de la liste de revues a représenté une autre grande difficulté de ce sondage. Pour les trois sondages réalisés dans l'étude de référence (McLean et al., 2009), les amendements ont été minimaux et les listes se recoupent à plus de 90 pour cent. Ainsi, pour le Canada, on a d'emblée exclu les revues francophones qui sont pourtant nombreuses au Québec. Il est vrai que le monde de recherche de « référence » pour ainsi dire, pour l'ensemble du Canada est sans doute celui des Etats-Unis. Si ce choix est problématique pour le Canada, il était à nos yeux inacceptable pour la France, où la Science politique reste très largement francophone.

De ce fait, plutôt que de prendre les revues de référence dans les index bibliométriques établies – qui excluent l'essentiel des revues francophones – nous avons cherché des listes de revues de référence en France. Ainsi, mis à part la liste établie par l'AERES, nous nous sommes surtout appuyés sur la liste de référence de la section 40 du CNRS. Cette liste comprend 187 revues. De ce fait, elle inclut toutes les revues mentionnées dans le classement de l'AERES. Elle est composée à moitié environ de revues française et à moitié de revues d'autres langues, essentiellement anglophones. Enfin, elle comprend une grande partie de revues de sociologie générale et de sociologie du travail, ce qui est dû à la composition de la section 40. Mais, au-delà, elle inclut un grand nombre de revues d'autres disciplines, comme l'anthropologie ou le droit ou de « civilisation », c'est-à-dire contenant des articles de science politique, mais au même titre que de droit ou de littérature.

Elle classe les revues en quatre catégories : « 1 », « 2 », « 3 » et sans classement. En nous limitant aux seules revues ayant été classées, nous sommes parvenus à une liste de 142 revues, ce qui était déjà bien au-delà de la liste de 92 revues utilisée dans l'étude de référence. Par ailleurs nous avons permis aux participants de rajouter des revues, s'ils le souhaitaient. Le nombre de ces revues supplémentaires est resté faible. Cependant, un certain nombre de revues ont été rajoutées, même si elles se situent toutes en fin de classement. Toutefois, il est vrai qu'elles auraient pu figurer en meilleure place, si elles avaient fait partie des listes originales. C'est notamment le cas pour le *Quarterly Journal of Political Science* et le *Journal of Urban and Regional Research*. Toute répétition – éventuelle – du sondage devra tenir compte de ces éléments.

C. Identifier la population de politistes

Il s'est avéré bien plus difficile que prévu d'établir la population, malgré le soutien de l'AFSP et de la FNSP et la disponibilité d'un certain nombre de renseignements. Ainsi, nous disposons des listes de la section 40 du CNRS et de la section 04 du CNU. La liste « finale » s'est révélée extrêmement difficile à établir. L'annuaire du CNRS n'est guère précis sur les appartenances de section de CNU pour les enseignants-chercheurs. A cela s'ajoute le problème connu des sociologues du travail, qui font également partie de la section 40, mais qui pour beaucoup revendiquent une différence par rapport à la science politique. Ainsi, notre liste comprend au total 648 personnes. Or nous n'avons pas pu vérifier avec certitude qu'il s'agit uniquement de politistes. Ce chiffre nous semble en effet un peu large, le vrai chiffre devant se situer plutôt vers les 500. Du fait de l'imprécision des listes de référence, cependant, il ne nous a pas été possible d'établir une liste consolidée.

A cela s'ajoute une difficulté plus substantielle et qui est peut-être lié au manque d'unité de notre discipline, que nous discuterons plus loin. Du fait de ce manque d'unité et d'institutionnalisation, nombre de politistes « légaux »⁵ ne se considèrent pas nécessairement comme des politistes. Ainsi, nombre d'historiens ou sociologues de formation ont été embauchés sur des postes de politistes, sans pour autant changer « d'identité professionnelle ». Parmi des politistes de formation, grand nombre se sentent sans doute plus proches de la sociologie que de la science politique et/ou pensent que cette dernière reste floue ou qu'elle manque d'un objet ou d'un cœur propre. Enfin, il y a également un certain nombre d'« incursions » de la part des disciplines voisines. Si ces cas ne sont pas très nombreux, il existe certainement des sociologues, anthropologues ou économistes qui sont progressivement devenus des politistes.

Cette difficulté à dessiner la frontière de la discipline est permanente et les résultats de cette enquête tendront plutôt à la brouiller davantage qu'à la dessiner plus clairement. Notre approche a de fait été pragmatique. Nous considérons chaque participant à l'enquête au même titre, voyant dans sa réponse une démarche d'auto-identification à la discipline. Si les participants démontrent l'éclatement de la discipline de part la très grande variété de leurs orientations, cela nous donnera une image plus fidèle de la science politique en France. Autrement dit, notre parti pris ici sera de prendre la science politique comme objet de recherche, plutôt que comme point de départ ou variable indépendante.

D. Le sondage en France et les réactions

Le projet de sondage a émergé au cours des derniers mois de l'année 2008. Sa réalisation effective a débuté vers la fin du mois d'avril et s'est terminée début juin. Autrement dit, sa réalisation a coïncidé avec le mouvement de protestation dans les universités, qui était, en partie, nourri par le débat sur l'évaluation des chercheurs et enseignants chercheurs.

Fort heureusement, le sondage n'a pas entraîné des réactions ou des mobilisations particulières, malgré un certain nombre de prises de positions individuelles plus ou moins critiques. A ce titre, il est certain que grand nombre de personnes ont refusé de répondre du fait de leur opposition à toute forme de classement de revues. Trois personnes au total m'ont directement signalé ce refus, dont une qui a choisi de rendre cette opposition publique sur la liste de diffusion électronique de l'« Association des candidats aux métiers de la Science politique » (ANCMSP). En l'occurrence, ce message semble même plutôt avoir encouragé des lecteurs à aller voir, dans la mesure où un grand nombre de réponses nouvelles ont suivi ce message.

D'autres ont rempli le questionnaire, mais signalé leur opposition de principe à ce type de classement dans la page « commentaires » à la fin du message. Le tableau II.1 résume l'essentiel des commentaires par les participants au sondage à la fin du questionnaire. 47 personnes ont ainsi choisi d'ajouter un commentaire à la fin du questionnaire.

Nombre de ces personnes-là ont choisi de remplir uniquement les premières parties du questionnaire et d'ignorer les deux écrans consacrés au classement. C'est cela, sans doute, qui explique le niveau de réponse relativement plus faible pour cette partie : un peu moins de vingt pour cent des répondants n'ont ainsi pas répondu à cette section.

⁵ C'est-à-dire qui ont été embauchés comme tels sur un poste relevant de la section 04 du CNU ou sur un poste de la section 40 du CNRS hors sociologie du travail.

Tableau II.2 – Commentaires par les participants (N = 47)

La liste des revues est incomplète ou biaisée.	9
Les questions sont biaisées, le questionnaire laisse de côté des questions importantes.	14
Les revues sont dépassées, d'autres sources sont plus importantes.	5
Les réponses ne doivent pas être utilisées pour l'évaluation.	4
Appréciations positives du sondage.	6
Autres	9

Ensuite, une autre série de critiques concerne la pertinence de certaines questions ou la construction du questionnaire ou des questions. Ces critiques visent plusieurs aspects du questionnaire ou considèrent qu'il est biaisé et induit certaines types de réponses.

Ensuite, on constate un certain nombre de critiques concernant la liste des revues. Ces critiques trouvent que certains champs, comme la philosophie politique, ou certains langues, comme l'Allemand, le Russe ou le Portugais, sont sous-représentés.

Cinq commentaires remettent en question la pertinence d'un sondage fondé sur les revues au moment où l'Internet et les différents projets de « repositories » permettent de contourner les revues. Un commentaire assez long et réfléchi souligne l'inégalité de l'accès aux revues. Au vu des coûts des abonnements à Ebsco ou JSTOR, la connaissance effective des revues est sujette à l'accès à ces revues, ce qui est très problématique pour les universitaires hébergés dans des facultés de droit par exemple.

III. La population sondée : une diversité représentative de notre discipline ?

Qui a répondu ? Cette section va brièvement résumer quelques caractéristiques de la population sondée. D'ores et déjà, il faut préciser qu'il est impossible d'établir la représentativité de notre échantillon. Cependant, nous constatons que l'échantillon recouvre une population très diverse.

La part des femmes est de 30 pour cent dans notre échantillon, ce qui ne doit pas être très loin de la distribution effective, même si nous ne disposons pas de données précises à ce sujet. Les classes d'âges ont été divisées en quantiles d'environ 20 pour cent afin de créer des catégories d'âge avec un nombre d'observations comparables. Cependant, il est vrai que le partage aboutit à des catégories à peu près équivalentes couvrant entre 7 et 9 ans. Autrement dit, le tableau semble indiquer que toutes les classes d'âge en répondu au sondage, même si, encore une fois, à défaut de données « démographiques » complètes nous ne pouvons ni identifier des éventuelles sur-représentations, ni – a fortiori – les corriger.

Quant à la formation, le doctorat semble être la règle : 214 des répondants se disent titulaires d'une thèse. Certains répondants ont rajouté l'agrégation comme diplôme ; ce choix n'était pas disponible dans la liste que nous proposons lors du sondage. En effet, nous n'avions pas considéré l'agrégation comme telle, mais comme un concours. Un tiers des répondants est titulaire d'une HDR.

Une large majorité a réalisé une thèse en science politique, même si un quart a réalisé une thèse dans un autre domaine des sciences sociales, dont plus de la moitié en sociologie (30). Ainsi, malgré la relative jeunesse de cette discipline, la science politique peut déjà s'appuyer sur une reproduction « interne ».

Tableau III.1 – Caractéristiques générales de la population sondée

	Effectifs	%
Femmes	72	30
Hommes	171	70
N = 243		
Age		
< 37	55	23
37 à 41	50	21
41 à 47	41	17
47 à 56	49	20
>56	48	20
N = 243		
Diplôme le plus élevé		
Agrégation	10	4
Doctorat	139	58
Doctorat d'Etat	7	3
Habilitation à diriger des recherches (HDR)	79	33
Master	3	1
N = 238		
Thèse en Science politique		
Oui	162	76
Non	52	24
N = 214		
Thèse réalisée dans un IEP		
Oui	65	27
Non	178	73
N = 243		
Thèse réalisée dans une université parisienne		
Oui	125	51
Non	118	49
N = 243		
Emploi et grade		
Professeur des universités	61	26
Chargé de recherche	66	28
Directeur de recherche	39	16
Maître des conférences	67	28
Autre	6	3
N = 239		

Les IEP fournissent à eux seuls plus d'un quart des thèses et Paris domine très largement la production des thèses. Sans surprise, l'IEP de Paris, avec env. 18 pour cent des sondés et Paris 1, avec environ 13 pour cent des sondés, sont les mieux représentés, suivis par Grenoble (8,8 pour cent pour l'Université et l'IEP ensemble), Bordeaux (4,6 pour cent pour les trois institutions) et l'EHESS (3,8).

Pour ce qui est, enfin, des types de poste et du grade, notre enquête a recueilli des contributions de représentants des quatre principales situations à des parts presque égales. Seuls les directeurs de recherche sont un peu moins nombreux. Il faudrait étudier davantage la population de départ pour comprendre si ceci est une anomalie.

Le tableau III.2 résume les réponses concernant la spécialité. Les participants pouvaient cocher jusqu'à trois réponses différentes ou rajouter une spécialité de leur choix. Comme aucune des spécialités indiquées en texte libre n'a dépassé le nombre de cinq, j'ai exclu ces observations⁶.

⁶ Quatre participants ont indiqué « socio-histoire » comme spécialité. Il est probable que nombre d'autres sondés l'auraient choisi, si elle avait fait partie des choix disponibles. Cependant, après une discussion avec Yves Deloye, j'avais décidé de proposer la socio-histoire comme méthode, plutôt que comme spécialité.

La spécialité la plus répandue est la « sociologie politique ». 86 pour cent des répondants ont indiqué cette spécialité, ce qui en fait un terme assez large. En effet, on constate que la sociologie politique est le second (ou premier) choix le plus important pour toutes les autres spécialités sauf les relations internationales, pour qui la combinaison la plus courante sont les politiques comparées. Autrement dit, la sociologie politique n'apparaît pas vraiment comme un élément discriminant parmi les politistes français, mais plutôt un (des rares) élément(s)

Tableau III.2 – Combinaisons de spécialités parmi la population sondée (N=243)

	Sociologie politique	Politique comparée	Aires culturelles	Relations internationales	Politique européenne	Institutions politiques	Partis politiques	Pensée politique	Politiques publiques	Politiques locales
Sociologie politique	-	40	22	6	23	21	25	13	44	14
Politique comparée	40	-	14	9	15	12	14	8	16	1
Aires culturelles	22	14	-	7	4	1	2	5	2	1
Relations internationales	6	9	7	-	10	0	0	2	6	0
Politique européenne	23	15	4	10	-	5	1	0	19	5
Institutions politiques	21	12	1	0	5	-	7	4	10	2
Partis politiques	25	14	2	0	1	7	-	2	0	3
Pensée politique	13	8	5	2	0	4	2	-	3	1
Politiques publiques	44	16	2	6	19	10	0	3	-	1
Politiques locales	14	1	1	0	5	2	3	1	1	-
Total	208	129	58	40	82	62	54	38	101	28

Note : jusqu'à trois choix étaient possibles.

d'unité. Les deux autres grandes catégories sont la politique comparée et les politiques publiques qui se combinent le mieux (hors sociologie politique) avec la politique européenne, qui est importante aussi pour la combinaison avec les relations internationales. Les partis politiques et les institutions politiques semblent proches et seulement liés à la sociologie politique.

Ainsi, on trouve plusieurs petits pôles avec la sociologie politique comparée (institutions, partis et sociologie politique) et un autre autour des politiques publiques comparées et européennes. Un troisième semble exister autour des aires culturelles et les relations internationales, plus faible numériquement. Cela semble recouper en partie une analyse récente des réseaux entre les jurys de thèse en science politique en France (Godechot & Mariot, 2004).

Les méthodes sont de plus en plus considérées comme une source de division à l'intérieur de la discipline. Un article en cours montre à quel point les revues bien classés aux Etats-Unis, au Canada et au Royaume-Uni sont tirées par le clivage méthodologique (Blais, Garand et al., à paraître).

Les différences sont pourtant énormes entre ces trois pays. 45 pour cent des sondés aux Etats-Unis affirment faire des recherches uniquement quantitatives (ou formalisées), contre 15 au

Canada et 10 au Royaume-Uni. Nous n'avons pas repris les mêmes modalités que celles utilisées dans les trois autres⁷

Le tableau III.3 présente en diagonale les répondants ayant indiqué une seule méthodologie, les autres cases représentant des combinaisons. En matière de recherche quantitative, la France se situe encore un peu en dessous avec 16 personnes, c'est-à-dire 6,5 pour cent des

Tableau III.3 – Les méthodes

	Qualitative	Histoire des idées	Socio-histoire	Quantitative
Qualitative	69	17	53	39
Histoire des idées	17	2	15	2
Socio-histoire	53	15	21	6
Quantitative	39	2	6	16
Total	178	36	95	63

Note : deux choix étaient possibles.
La diagonale indique ceux n'ayant effectué qu'un seul choix.

sondés, ayant indiqué recourir exclusivement aux méthodes quantitatives. Il faut préciser, en outre, que nous avons exclu la modalité « formalisation », remplacée par « socio-histoire » dans le questionnaire français. La catégorie « uniquement qualitative » est en revanche bien plus importante avec 28 pour cent recourant uniquement à la méthode qualitative. Avec les combinaisons, la part de « quantativistes » passe à 26 pour cent. Ces 26 pour cent sont essentiellement masculins (51 sur 63) et leur part est plus forte dans les jeunes générations, de sorte qu'elle devrait augmenter dans les années à venir.

En somme, les politistes français, si on accepte que ce sondage est représentatif de cette population, sont très fortement portés sur différents types d'analyse qualitative, alors que la méthode quantitative reste très faiblement représentée par rapport à d'autres pays.

Enfin, un dernier élément à prendre en compte concerne une autre question de contrôle. Nous demandions aux répondants de spécifier dans quel type de publication ils avaient publié ce qu'ils considéraient être leur meilleur texte à ce jour.

Tableau III.4 – Meilleure publication à ce jour

Article de revue	71	32%
Chapitre dans un ouvrage collectif	35	16%
Livre (monographie)	117	52%
Autre	5	2%
Total	223	100%

Le tableau III.4 présente les réponses à cette question, qui n'était pas présente dans les enquêtes comparables pour le Canada, les États-Unis et le Royaume-Uni. D'ores et déjà, l'importance de la monographie de recherche est à

retenir. Plus de la moitié de notre échantillon considère en effet que la meilleure publication passée a été réalisée en forme de livre. Le livre reste ainsi le support de publication privilégié, ce qui contraste sans doute avec l'importance des articles dans une partie croissante du monde de la science politique en Amérique du Nord, mais aussi ailleurs en Europe. Cependant, il faut souligner que le livre reste extrêmement central pour beaucoup de spécialités dans d'autres pays également. Au-delà des articles, même aux États-Unis, les publications les plus marquantes – et les plus citées – ont souvent été réalisées à travers des livres. Cela vaut pour certaines spécialités comme l'économie politique comparée, mais également pour des sujets de sociologie électorale ou dans les politiques publiques. Une différence importante pourrait être ici l'importance relativement moindre des manuels en Amérique du Nord.

Ce panorama rapide des répondants donne une idée de la grande diversité de la science politique française, mais également de certains clivages et accents dans les intérêts de recherche et la physiologie des carrières. Nous allons voir plus loin de quelle manière cette diversité et ces accents affectent l'attitude face aux revues.

⁷ Ces modalités étaient : « qualitative », « normative », « quantitative » et « formalisée ». Dans le projet d'article précité, ces catégories sont réorganisées en variable dichotomique : quantitative/formalisée ou non (Blais et al., à paraître).

IV. Comprendre les attitudes face aux revues

Nous allons maintenant regarder les choix de revues et explorer les attitudes faces aux revues en fonction des caractéristiques des sondés. Les tableaux IV.1 et IV.2 présentent dans l'ordre du nombre de mentions les revues ayant été indiquées au moins dix fois par les répondants. Les revues répondant aux critères établis sont au nombre de huit, dont une seule qui ne soit pas française et quatre qui ne sont pas étiquetées comme des revues relevant (uniquement) de la science politique.

Tableau IV. 1 - Revues préférées pour soumettre

Revue	1 ^{ère}	2 ^{nde}	3 ^e
Revue française de science politique	31	29	18
Politix	18	16	16
Revue française de sociologie	11	11	9
Annales	10	3	1
Sociologie du travail	6	7	6
Genèses	5	12	10
Critique internationale	5	3	6
Governance	4	3	3

Quelque soit le filtre appliqué (spécialité, âge, université de thèse etc.), la RFSP apparaît toujours en première position. La revue Politix ne maintient pas systématiquement sa seconde place, mais ces deux revues semblent constituer un des éléments d'unité de la discipline. Suivent ensuite des revues de qualité en sociologie ou étiquetées plus largement en sciences sociales, comme la revue Genèses. *Governance* est la seule revue étrangère à rentrer dans le ce club restreint. Elle est – naturellement – tirée par les politiques publiques, comme nous verrons plus loin.

Tableau IV.2 – Revues préférées pour lecture

Nom	1 ^{ère}	2 ^{nde}	3 ^e	4 ^e	5 ^e
Revue française de science politique	30	20	20	11	14
Politix	28	17	12	10	7
Revue française de sociologie	11	9	6	6	8
Actes de la recherche en sciences sociales	7	4	7	8	5
International Organization	7	1	2	2	2
Genèses	6	14	9	12	2
Sociologie du travail	5	5	6	4	2
Politique africaine	5	1	3	1	1
West European Politics	4	1	1	3	2
Critique internationale	3	3	5	5	2
Revue internationale de politique comparée	3	2	1	5	6
Annales	2	2	2	3	4
Sociétés contemporaines	1	3	5	4	4
Politique européenne	1	1	6	3	4
Journal of European Public Policy	1	1	5	3	4

Les habitudes de lecture ne sont pas fondamentalement différentes. En effet les trois premières places sont identiques, mais cette liste est clairement plus ouverte sur l'étranger et, notamment, sur certaines revues de référence généralistes britanniques ou états-uniennes.

Les huit revues du tableau précédent sont toujours présentes, mais le club s'élargit – résultat notamment de deux options supplémentaires – à deux nouvelles revues de science politique en langue française, mais également à trois revues de langue anglaise de science politique. Le reste de cette section va explorer l'importance d'autres facteurs dans les stratégies de publication.

A. L'attitude générale face aux revues

Une autre question de contrôle concernait la meilleure publication passée. Notamment, nous

Tableau VI.3 – Revues préférées selon meilleure publication passée

	1er	2e	3e
<i>Livre</i>			
Revue française de science politique	19	18	8
Politix	14	7	9
Revue française de sociologie	3	8	6
Genèses	3	6	7
Sociologie du travail	4	4	3
<i>Chapitre dans un ouvrage collectif</i>			
Revue française de science politique	5	3	5
Politix	3	5	2
<i>Article de revue</i>			
Revue française de science politique	8	8	5
Revue française de sociologie	7	1	3
Politix	1	4	5

demandions aux participants d'indiquer quelle forme avait pris leur meilleure publication passée. Le constat est simple : le fait de considérer que la meilleure publication passée a été un livre ne change guère l'ordre de classement des revues.

Les revues correspondent en outre à peu près au classement « général » présenté plus haut. Autrement dit, ce facteur n'est

guère discriminant.

B. Des effets d'âge ?

L'âge est visible de deux manières dans notre enquête : à travers la date de naissance et l'année de soutenance de la thèse. Il y a des bonnes raisons de croire que les deux sont liés

Tableau IV.4 – Notes moyennes attribuées aux vingt « meilleures » revues par classe d'âge

	< 37 ans	Entre 37 et 41	Entre 41 et 47	Entre 47 et 56	> 56 ans
RFSP	7,0	7,8	7,6	7,1	8,1
RFS	7,6	8,4	8,2	7,5	8,2
Politix	7,4	7,8	7,2	6,5	6,9
Annales	8,1	8,3	7,9	7,4	8,3
Sociologie du travail	7,9	8,5	8,0	7,7	8,2
Genèses	7,2	8,1	7,6	6,8	7,0
Actes	6,8	6,8	6,9	6,0	6,5
AJPS	7,9	7,3	6,4	7,4	7,6
ASR	8,9	7,9	7,8	8,2	7,9
Journal of Politics	8,1	6,3	5,6	8,0	8,0
BJPS	7,8	8,1	6,7	7,4	7,9
IO	8,3	8,1	7,6	9,5	9,6
CPS	8,1	7,8	7,2	7,9	8,4
Droit et société	7,7	7,1	6,8	7,2	7,3
EJPR	8,1	7,7	6,5	8,3	8,2

(coeff. de corrélation de 0.83), mais également de supposer que les deux ne sont guère identiques du fait du raccourcissement (réel ?) de la longueur des thèses. Nous ne reproduisons ici que le classement par classe d'âge, qui est équivalent à celui par classe d'année de thèse. Plutôt que les revues préférées pour publier, nous nous concentrons ici sur les notes attribuées aux 15 revues les mieux classées⁸

⁸ Malgré le très mauvais classement du *Journal of Politics*, nous l'avons inclus ici, étant donné qu'il est considéré comme une des trois ou quatre meilleures revues aux Etats-Unis,

Un premier constat concerne les notes respectives de la RFSP et de la RFS et Annales ou Sociologie du travail. La seconde et la troisième classe d'âge, ceux entre 37 et 47 évaluent bien mieux les revues de sociologie que les revues de Science politique. Ces mêmes catégories – et surtout ceux entre 41 et 47 – attribuent les plus mauvaises notes aux revues internationales. La troisième catégorie notamment présente un écart très fort à la moyenne pour des revues comme AJPS, BJPS ou encore EJPR. De manière générale, d'ailleurs, ces deux classes d'âges attribuent des moins bonnes notes. Il est intéressant aussi de constater que les plus anciens et les plus jeunes semblent apprécier davantage les revues internationales, y compris le *Journal of Politics*.

Il existe donc un effet d'âge, mais cet effet n'est pas linéaire. Pour mieux comprendre, il faudrait mieux analyser les « cohortes » de politistes, le contexte intellectuel, institutionnel et politique de leur entrée dans la profession, que nous pouvons le faire dans le cadre de cette étude.

C. Des effets de spécialité ?

En regardant les revues préférées par spécialité, les différences ne sont clairement pas importantes. Malheureusement, nous n'avons pu retenir ici que les trois principales spécialités, étant donné que les effectifs de revues étaient trop faibles pour les sept autres spécialités. Or nous avons fixé un seuil – arbitraire – d'au moins dix mentions pour mettre une revue dans le tableau.

Tableau IV.5 – Les revues préférées par spécialité

	1ère	2nde	3e	Somme
<i>Sociologie politique</i>				
Revue française de science politique	21	22	12	55
Politix	18	13	12	43
Revue française de sociologie	8	7	6	21
Annales	8	2	1	11
Genèses	5	11	10	26
Sociologie du travail	4	3	3	10
<i>Politiques publiques/Action publique</i>				
Revue française de science politique	10	12	6	28
Revue française de sociologie	5	6	6	17
Sociologie du travail	5	3	5	13
Governance	4	3	3	10
Politix	4	2	7	13
<i>Politique comparée</i>				
Revue française de science politique	9	9	5	23
Politix	3	5	2	10
Critique internationale	2	2	5	9
European Journal of Political Research	3	1	2	6

Remarquons tout de même que les *politiques publiques* sont la seule spécialité qui voit figurer une revue étrangère au palmarès avec le critère des dix mentions. Pour la *politique comparée*, une revue internationale pointe certes à la quatrième place mais n'est mentionnée que six fois au total.

Plus fondamentalement, ce regard rapide indique que les spécialités ne semblent pas non plus être un des éléments de différenciation de la science politique française.

D. Chercheurs et enseignants-chercheurs

La distinction entre chercheurs et enseignants-chercheurs, propre à la France, devrait être à

Tableau IV.6 – Les notes moyennes attribuées par revue par grade et type d'emploi

	CR	DR	MdC	PR
RFSP	7,6	7,8	7,6	7,2
RFS	7,9	8,5	8,0	7,7
Politix	7,0	7,4	7,9	6,6
Annales	8,2	8,0	8,3	7,6
Sociologie du travail	8,2	8,2	8,1	7,6
Genèses	7,2	7,8	7,8	6,8
Actes	6,4	6,7	7,4	6,0
AJPS	7,8	7,4	7,4	6,8
ASR	8,5	8,3	8,0	7,8
BJPS	8,0	8,1	6,9	7,5
IO	9,1	9,0	7,4	8,5
CPS	7,8	8,1	7,4	8,1
Droit et société	7,0	7,3	7,1	7,4
EJPR	7,8	8,7	7,4	7,2
Journal of Politics	7,6	7,8	6,8	6,8

l'origine de pratiques et de stratégies différentes. Or concernant les revues auxquelles, ils soumettraient un bon article, le classement est à peu de choses près identique (RFSP, RFS, Politix), conformément à tous les autres classements. De ce fait, nous recourrons ici encore une fois aux notes attribuées aux revues. Encore une fois, nous avons pris la liste des revues les mieux classées (plus le *Journal of Politics*).

Les notes sont moins hétérogènes que pour les classes d'âge (cf. supra). Cependant, on peut identifier un certain nombre de différences.

Notamment, les chercheurs semblent donner des bien meilleures notes aux

revues de sociologie (RFS, Socio du travail, ASR). Ils notent mieux les revues anglophones, également, notamment par rapport aux Maîtres de conférences. International Organization semble plus apprécié des plus « gradés », DR et PR. Et ces derniers notent en moyenne en plus mal que les autres.

Quelques tendances sont donc perceptibles, mais elles ne sont pas très fortes, sauf pour l'appréciation relative moins bonne des revues internationales parmi les maîtres de conférences.

E. D'autres clivages ? Paris-province, taille de labo et IEPs

Le tableau IV.7 présente plusieurs autres critères de sélection des notes. En regardant les écarts par rapport à la moyenne générale, force est de constater qu'ils sont faibles, dans l'ensemble. La principale exception concerne les petites institutions, qui concerne ici les institutions (laboratoires, départements etc.) de neuf personnes ou moins. Les écarts ici sont particulièrement forts sur plusieurs revues anglophones (AJPS, BJPS et Journal of Politics). Cela dit, ces écarts sont en grande partie dues à des effectifs extrêmement faibles pour ces revues, ce qui conforterait la thèse d'un participant (cf. II.D, supra) concernant l'accès inégal aux revues, qui défavoriserait les petites institutions.

Au-delà de cette différence, on constate que les différences Paris/Non-Paris⁹ ou IEP/Autres sont assez faibles et non discriminantes. L'IEP de Paris (institutions où on a fait sa thèse) est lui aussi proche de la moyenne, sauf pour la RFS (mieux notée) et deux revues anglophones (CPS et Journal of Politics), qui sont également mieux notées.

Tableau IV.7 – Notes attribuées aux revues selon plusieurs critères

	IEP	Paris	Non-Paris	Petites instit.	Grandes instit.	IEPP	Tous	
RFSP		7,7	7,6	7,4	7,5	7,7	7,7	7,5
RFS		8,5	7,9	8,0	8,0	8,1	8,5	8,0
Politix		7,5	7,5	6,8	7,9	7,1	7,7	7,2
Annales		8,2	8,2	7,7	8,2	8,0	8,5	8,0

⁹ Nous n'avons pas pu calculer une moyenne « province » pour des raisons techniques.

Sociologie du travail	8,2	8,1	8,0	8,1	8,1	8,3	8,0
Genèses	7,4	7,6	7,1	7,7	7,6	7,6	7,3
Actes	6,6	6,7	6,4	6,9	6,5	6,9	6,6
AJPS	7,6	7,3	7,4	6,7	7,5	7,5	7,3
AJS	8,3	7,9	8,2	7,8	7,9	8,3	8,0
RIPC	7,1	6,9	7,5	7,1	7,1	6,9	7,2
Sociétés contemporaines	7,7	7,5	7,1	7,7	7,3	7,7	7,4
APSR	7,9	7,4	7,7	7,5	7,3	7,8	7,5
ASR	8,4	8,0	8,3	7,8	8,2	8,4	8,1
Culture & conflits	7,0	6,3	7,0	6,9	6,5	6,9	6,6
Critique internationale	7,1	6,5	6,8	7,0	6,6	7,0	6,6
BJPS	8,2	7,4	8,0	6,9	7,8	8,0	7,7
IO	8,7	8,5	8,6	7,3	8,7	8,8	8,6
CPS	8,3	7,9	8,0	8,3	7,8	8,4	7,9
Droit et société	7,2	7,3	7,0	7,1	7,4	7,4	7,2
EJPR	8,2	7,5	8,0	7,6	8,0	8,1	7,7
Journal of politics	7,5	7,2	7,2	6,5	7,1	7,8	7,2

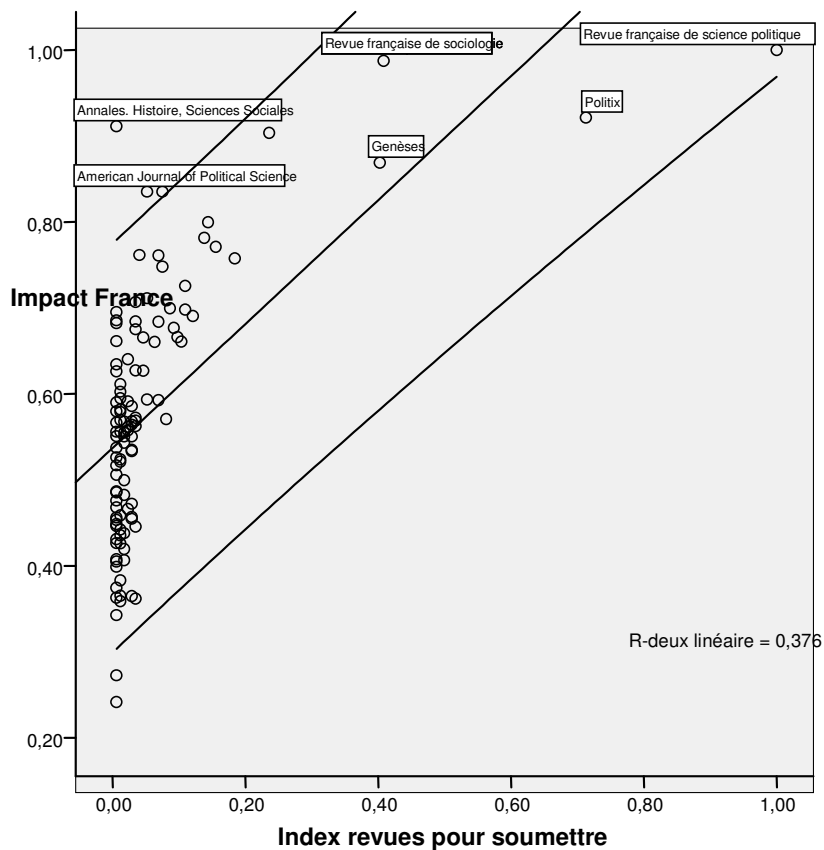
F. Soumettre et classer : quel rapport ?

Cette section a surtout regardé les revues en fonction de la disposition des sondés à y envoyer des articles. Le questionnaire prévoyait également la possibilité de classer les revues selon la qualité perçue d'une revue. Le graphique IV.1 croise le nombre de mentions d'une revue et les notes de ces mêmes revues dans la dernière partie questionnaire.

La comparaison est rendue difficile par les différences de mesure. Alors que l'« index revues pour soumettre » est calculé à partir du nombre de mentions, l'impact France est calculé à partir des notes attribuées à chaque revue. Cependant, plus les revues ont des valeurs équivalentes, plus les sondés sont susceptibles de soumettre des articles aux revues qu'ils jugent être les meilleures. Le diagramme prend une forme quelque peu étrange du fait du très grand nombre de revues mentionnées une seule fois¹⁰. C'est ce qui explique en grande partie la relation sans doute un peu plus faible qu'attendue. On pourrait dire que cette relation peut être expliquée par le choix arbitraire de la liste de revues, mais aussi par l'extrême dispersion des politistes français dans leurs choix de revues pour soumettre.

¹⁰ En enlevant les revues citées seulement une, deux ou trois fois (env. 75 pour cent des revues mentionnées), la forme du graphique ne change pas fondamentalement, de sorte que nous avons opté pour garder toutes les revues dans le graphique.

Graphique IV.1 - Comparaison impact France et revues pour soumettre



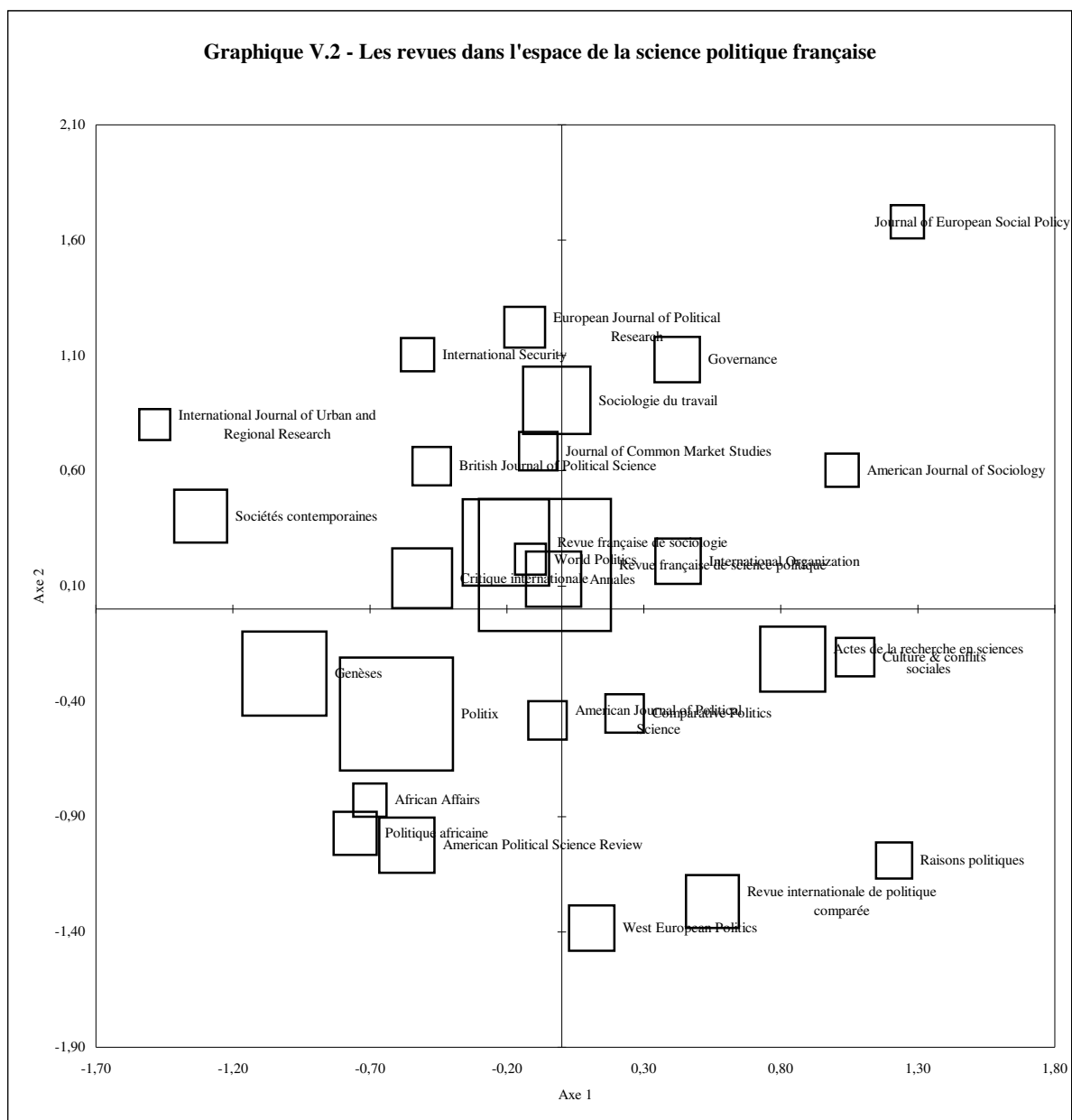
La RFSP, la revue à l'extrémité supérieure droite du diagramme, est clairement la revue la mieux évaluée et celle à laquelle les sondés se disent le plus prêt de soumettre des articles. Elle est suivie de Politix où les deux valeurs coïncident à peu près. Pour les suivantes, l'écart est plus important. Ainsi, la RFS obtient en moyenne des meilleures notes que la RFSP (mais a un impact plus faible, cf. section VI.), mais cela ne veut pas dire que les politistes vont nécessairement y soumettre des articles. Cela vaut également pour Genèses. Les cas les plus extrêmes concernent la revue Annales et l'American Journal of Political Science. Ils sont situés en dehors de notre intervalle de confiance de 95 pour cent. Très considérés parmi les politistes sondés, très peu d'entre eux y soumettraient effectivement un article. Ainsi, on constate un certain écart entre un jugement de valeur dans l'abstrait et un jugement par rapport à la valorisation du travail propre.

mais dans l'ensemble elles se différencient surtout sur le second axe. On trouve l'action publique sur l'extrémité supérieure de cet axe, proche des politiques locales et de l'Europe (politique européennes). Ces spécialités sont proches de la méthode qualitative, mais également de certaines institutions comme Rennes, Grenoble et l'EHESS, dans une moindre mesure l'IEP de Paris.

A l'autre extrémité, on trouve les institutions politiques et les partis politiques. Les institutions sont moins proches, mais l'IEP de Bordeaux et Lille (IEP + Univ.) se situent clairement dans la moitié inférieure de l'axe, dans une moindre mesure également Paris 1.

Reste que l'essentiel des variables « lourdes » restent proche du centre : sociologie politique, politique comparée, aires culturelles, les catégories d'âge intermédiaires, les tailles de laboratoire ou d'institution.

Le graphique V.2 présente les revues (variables illustratives). La distribution dans cet espace bidimensionnel ne va pas de soi. Nous avons rajouté l'information des effectifs à travers la taille des symboles.



Il y a un pôle central avec la RFSP, la RFS, Annales et Critique internationale. S'y ajoutent World Politics – avec des effectifs plus faibles (8 mentions) – et International Organization. Cela correspond aux coordonnées des institutions et des spécialités centrales comme la Sociologie politique, l'IEP de Paris, la Politique comparée, une thèse en science politique et les classes d'âge et d'année de thèse intermédiaires.

Un second constat concerne le fait que les deux extrémités de l'axe 1, c'est-à-dire les plus jeunes et les plus anciens, ne semblent pas avoir des revues « attirées ». Les revues *Actes* et *Cultures et conflits* figurent plutôt du côté des anciens, mais cela semble un peu contre-intuitif à première vue. Du côté « jeune » on trouve *Genèses* et *Sociétés contemporaines* ; *Politix* est plutôt de ce côté également. On trouve, en outre grand nombre de revues à faible effectif sur ces deux pôles que nous n'avons pas projetées ici afin de permettre une meilleure lisibilité. En somme, cela indiquerait qu'il y a une plus grande dispersion aux deux extrémités, hypothèse qui nécessiterait des tests supplémentaires, cependant.

L'axe 2 semble avoir des effets plus nets au niveau des revues ici projetées. Ainsi, le pôle supérieur semble être le plus internationalisé avec plusieurs revues anglophones et Sociologie du travail comme seule représentante française. Ces revues couvrent l'action publique (Governance), mais aussi la science politique plus généraliste (EJPR, BJPS), la défense (International Security) et, un peu plus loin, les politiques locales (IJURR). La partie inférieure de l'axe 2 semble également plus internationalisée que le centre, bien que bien moins que l'extrémité supérieure. Ainsi, aux institutions et partis politiques et à l'IEP de Lille correspondent la RIPC et West European Politics. On trouve également l'American Political Science Review dans cette partie du graphique. Étant donné qu'aucun politiste français n'a récemment publié un article dans cette revue, ce positionnement est à prendre avec des précautions.

En résumé, l'espace analysé est composé d'un pôle central numériquement très important, structuré autour des principaux courants de la science politique française, regardant largement vers des revues françaises. Les plus jeunes/moins gradés et les plus anciens/gradés sont à l'écart de ce pôle mais semblent aussi plus dispersés en termes de stratégies de publication. Un pôle très internationalisé se situe sur la partie supérieure du deuxième axe avec l'action publique, les politiques locales et européennes et quelques institutions spécialisées dans ces domaines. La partie inférieure de cet axe semble plus difficile à interpréter, même si elle semble également plus tournée vers l'extérieur que le pôle central.

VI. Le classement français par rapport à d'autres classements

Afin de comparer les jugements des politistes français à d'autres types de jugements, nous avons élaboré un classement des revues préliminaire, à partir des classements opérés par les participants au sondage dans la dernière partie du questionnaire. Concrètement, nous avons procédé à 3 classements différents, conformément au classement dans l'enquête que nous répliquons par Mclean et al (McLean et al., 2009) :

- *Jugement moyen* : ce classement représente simplement la moyenne des jugements obtenus, indépendamment du nombre de jugements. Ainsi, si une revue a été évaluée une seule fois, mais a obtenu « 10 », elle sera classée « 10 ».
- *Connaissance* : il s'agit de la connaissance relative d'une revue. Ce chiffre exprime la proportion de ceux ayant évalué une revue donnée par rapport à l'ensemble des réponses validées (N=194).

- *Impact* : cet indicateur est certainement le plus fiable, dans la mesure où il combine les deux précédents, selon la forme suivante :

$$\text{Impact} = \text{Jugement moyen} + (\text{Jugement moyen} * \text{Connaissance})$$

Cette formule a l'avantage de prendre en compte la connaissance relative d'une revue, tout en attribuant une importance plus grande au jugement moyen. D'autres formules semblent possibles, mais celle-ci a été utilisée dans plusieurs autres enquêtes (Giles & Garand, 2007; Garand & Giles, 2003; Norris & Crewe, 1993) et nous semble aboutir à un indicateur transparent et contenant beaucoup d'information. Elle a été proposée par James Garand, en réponse à un des premiers sondages réputationnels à la fin des années quatre-vingt (Garand, 1990).

En regardant les corrélations entre les trois mesures, nous observons que l'effet de la pondération est plus fortement corrélé avec le jugement moyen qu'avec la connaissance de la revue. Dans l'ensemble les deux mesures semblent contribuer de

Tableau V.1 – Corrélations entre différents mesures¹³

Corrélations (entre rangs)	Connaissance	Impact	Jugement moyen
Connaissance	1	0,71	0,26
Impact	0,71	1	0,82
Jugement moyen	0,26	0,82	1

manière similaire à la mesure d'impact, cependant, alors qu'elles sont plus faiblement corrélées entre elles. En somme, ces corrélations montrent avant tout que le jugement n'est pas

corrélé avec la connaissance, ce qui justifie a fortiori l'utilisation d'une mesure composite, comprenant les deux valeurs.

Pour le besoin de cette comparaison, nous avons récupéré les données relatives à plusieurs autres classement : le classement résultant de l'article précité de Mclean et collègues, ainsi que le classement établi il y a quelques années par Simon Hix (2004), ainsi que les « impact factors » résultant du *Social Science Citation Index* de Thomson Scientific. Ce sont ces derniers qui sont utilisés de manière privilégiée par l'essentiel des grands classements internationaux de départements comme celui de « Shanghai »¹⁴ ou du *Times Higher Education Supplement*¹⁵.

La graphique VI.1 présente la mesure « d'impact » pour les pays du sondage réalisé par Mclean et collègues (McLean et al., 2009). Etant donné que les sondages au Royaume-Uni, au Canada et aux Etats-Unis ont porté uniquement sur des revues de langue anglaise, la comparaison ne porte que sur ces revues. Or, notre échantillon de revues de langue anglaise ne coïncide pas avec l'échantillon utilisé dans les trois autres sondages. Seules 42 revues coïncident et sont représentées dans le graphique ci-dessous.

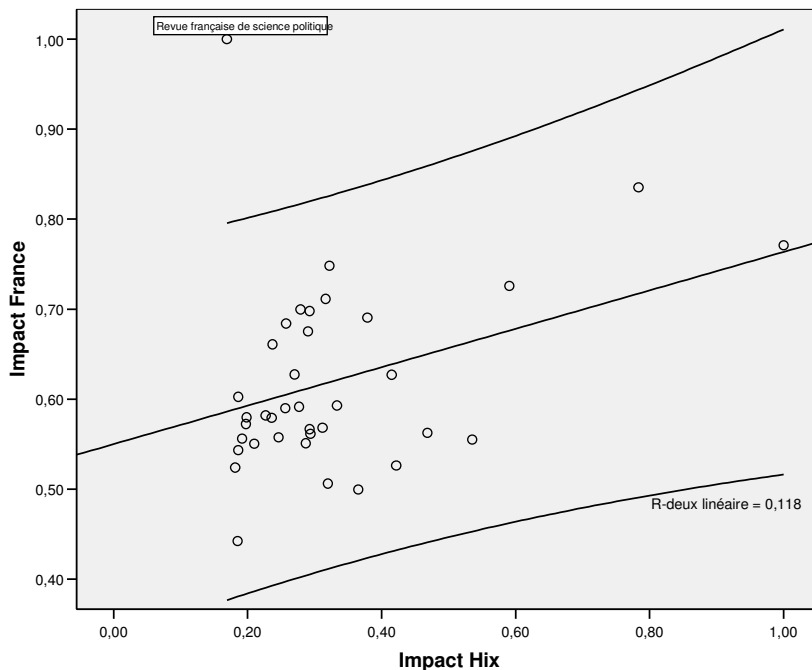
D'ores et déjà, il faut souligner que la relation est plutôt importante ($r^2 = 0,425$). Malheureusement, nous n'avons pas eu accès qu'aux données agrégées des trois pays. Or il aurait été intéressant de comparer la France à chacun des trois pays séparément, étant donné que la comparaison entre les Etats-Unis et le Royaume-Uni aboutit à une relation bien plus faible ($r^2 = 0,322$). La relation entre les jugements aux Etats-Unis et au Canada, notamment, est plus forte ($r^2 = 0,553$), ainsi que celle entre le Canada et le Royaume-Uni ($r^2 = 0,603$)

¹³ Tous les coefficients sont significatifs au niveau de 0,001.

¹⁴ Cf. <http://www.arwu.org/>

¹⁵ <http://www.timeshighereducation.co.uk/>

Graphique VI.2 - Comparaison impact France et impact Hix (2004)



(McLean et al., 2009). On constate la présence d'un cas extrême, se situant en dehors de l'intervalle de confiance de 95 pour cent. Il s'agit du *Journal of Politics*, considéré comme une des trois meilleures revues outre-atlantique, mais aussi outre-manche (14^e revue). Or cette revue reste pratiquement inconnue en France (14 pour cent), malgré des notes plutôt bonnes attribuées par 28 personnes. Ce cas extrême revient dans les autres comparaisons.

Une première conclusion concerne le fait que les valeurs d'impact sont plus faibles en France, surtout pour les grandes revues, même au-delà du *Journal of Politics*. Cela est moins dû aux notes moyennes qu'à la

connaissance des revues. Les taux de connaissance font remonter les revues généralistes de très nombreuses places (30 places pour la RFSP) par rapport à la note moyenne, alors qu'ils font baisser les revues spécialisées.

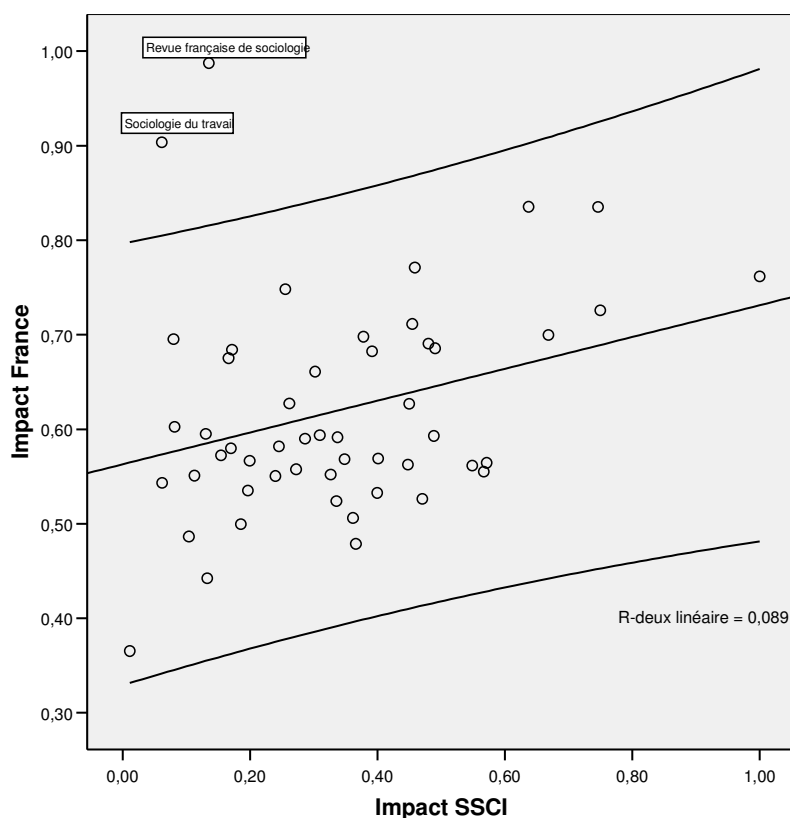
Le graphe V.2 met en relation les mesures d'impact réputationnelles de notre sondage avec un classement bibliométrique, tiré d'un article très controversé de Simon Hix (Hix, 2004), qui se veut lui-même critique des classements existants. L'article est avant tout destiné à classer les départements de Science Politique dans le monde. L'objectif affiché de Hix est de classer

les institutions académiques sur la base de la quantité et de l'impact des articles publiés dans principaux journaux en Science politique au cours d'une période donnée (op. cit., p. 296).

Le classement de Hix n'est clairement pas favorable aux universités françaises. Sur les 50 premières institutions, les institutions « extra-états-uniennes » sont très peu nombreuses ; la première institution française, Sciences Po, pointe à la 170^e place, suivi de l'INSEAD à la 172^e et cette dernière institution peu difficilement être considérée comme française, sauf pour sa situation géographique. Aucune autre institution française n'est présente dans la liste des 200 meilleures institutions en science politique. Le Royaume-Uni et l'Allemagne suivent – de loin – les Etats-Unis dans ce classement.

Au regard des revues, Hix se veut pourtant plus pragmatique que les classements existants, en intégrant les revues des toutes les associations nationales (RFSP, RISP, RECP etc.). La relation est bien plus faible que pour les données de McLean et collègues. La RFSP, sans surprise, est bien mieux notée dans notre sondage qu'elle est desservie dans le classement de Hix par un comptage bibliométrique réalisée presque exclusivement sur des articles publiés dans des revues de langue anglaise.

Graphique VI.3 - Comparaison impact France et SSCI



Enfin, le graphe V.3 projette les classements de notre enquête et les « impact factors » du *Social Science Citation Index* (SSCI). En intégrant les impacts de quatre champs disciplinaires – la science politique, les relations internationales, l’administration publique et la sociologie – nous parvenons à un nombre plus important de revues (N = 53) que pour les deux autres comparaisons. Cependant, la relation est la plus faible ici. Il est certain que le SSCI est particulièrement peu représentatif des revues de référence des politistes français ayant participé à notre sondage. La RFSP n’est plus dans le SSCI depuis plus de dix ans. Les autres revues de science politique françaises, comme *Politix*, la *RIPC* ou

Pôle Sud, n’y ont jamais figuré.

La RFS et *Sociologie du Travail* y figurent, certes, mais leurs revues de référence, c’est-à-dire celles que leurs auteurs sont susceptibles de lire et de citer et vice versa, n’y sont pas, de sorte qu’elle sont assez mal classées. Cela explique leur position comme cas extrêmes, bien au-delà de la marque de 95 pour cent, qui reflète leur appréciation parmi les politistes français par rapport au très faible impact dans le SSCI.

En conclusion, la faiblesse des relations semble en tout cas montrer une chose : la science politique n’est pas soumise aux mêmes pressions en faveur de la mondialisation que d’autres domaines. Les jugements des politistes français sont très loin de ceux de leurs homologues dans les pays anglo-saxons et a fortiori des classements bibliométriques existants. Ces quelques comparaisons tendent à confirmer la conclusion de Pippa Norris, qui, il y a plus de dix ans, analysait les contenus de trois revues généralistes britanniques et états-uniennes. L’auteure parvenait alors à la conclusion que le choix de sujets, les choix méthodologiques et le choix des congrès restaient très largement différents. En outre, aucune convergence sur le long ou moyen terme n’était observable (Norris, 1997). Le même constat semble se confirmer pour la science politique française. Si bien nous ne disposons pas de données permettant une analyse dynamique, la comparaison statique indique l’existence d’un véritable gouffre entre la France et le monde anglophone de la science politique.

VII. *Qui* poursuit des stratégies de publication internationalisées ?

Cette dernière section empirique vise à évaluer s'il existe certains profils identifiables qui seraient plus internationalisés ou plus à même de publier dans des revues de science politique de rang international. Autrement dit, nous inversons ici la stratégie d'analyse employée jusqu'à maintenant : plutôt que d'identifier et d'essayer de comprendre la variété de comportements, nous allons ici simplement essayer de savoir ce qui pousse certains à s'inscrire davantage dans une sorte de mainstream international – défini ici comme ceux ayant l'intention de soumettre des articles à des revues classées dans le Social Science Citation Index (SSCI), codée par une variable dichotomique, où sont classés en « 1 » les politistes ayant indiqué deux revues appartenant à cet index (N=50). Nous avons créé une seconde version de cette variable pour les revues figurant dans cet index *et* étant classées comme revues de science politique (N=33).

Tableau VII.1 – Régressions logistiques

Variable dépendante	Modèle 1 ssci	Modèle 2 ssci*scpo	Modèle 3 ssci*scpo
Age	-0,055	-0,424*	
IEP	1,042**	1,611**	
Paris	-0,060	-0,865	
Dummy méthodes quantitatives	2,050***	2,047***	1,672***
Dummy chercheur	0,181	-0,609	-0,720
Grade (PR,DR)	-0,546	-0,347	-0,862
Meilleure publication dans une revue	-0,928	-1,329*	-0,275
Sociologie politique	-1,068**	-1,753*	
Politique comparée	1,032**	1,478*	
Politique européenne	0,903*	1,660**	
Politiques publiques	1,285**	1,238**	
Age par Sociologie politique			-0,696***
Age par Politique comparée			0,109
Age par Politique européenne			0,509**
Age par Politiques publiques			0,087
Constante	-2,009*	-0,928	-0,734
-2log-vraisemblance	136,662	93,355	117,003
R-deux de Cox & Snell	0,256	0,317	0,208
R-deux de Nagelkerke	0,373	0,511	0,335

Nous sommes bien sûr conscients des limites de cette base de données, déjà mentionnées. L'intérêt de cette analyse réside dans la possibilité d'identifier un groupe d'universitaires qui serait davantage influencé par des canons internationaux que d'autres. Pour partie cette tendance coïncide avec la réalité française, dans la mesure où *Sociologie du travail* et la *RFS* figurent dans le SSCI, mais ce sont là les deux seules revues françaises dans notre échantillon. Pour toutes les autres, il s'agit de revues qui n'apparaissent pratiquement pas dans les listes de revues préférées analysées dans la section IV.

Les régressions réalisées nous permettent de préciser certains éléments déjà observés, pour la plupart. Commençons par les éléments qui n'ont pas d'impact sur l'appartenance ou non au groupe de personnes visant les revues du SSCI dans leurs stratégies de publication.

Dans nombre d'autres tentatives (non reproduites ici), nous avons progressivement écarté la taille de l'institution, l'année de thèse ou le diplôme le plus élevé, ainsi que la plus grande partie des spécialités. Nous avons décidé de garder d'autres variables, afin de nous assurer que leur impact ne serait pas plus élevé dans une des différentes configurations testées.

Parmi les variables que nous avons gardées, plusieurs n'ont pas d'effet, quelque soit le modèle. Le grade et le fait d'être chercheur ou enseignant-chercheur ne semblent avoir aucune incidence sur les stratégies de publication. Cela n'implique pas du tout que ces différents groupes aient une *pratique* identique. Simplement les coefficients ne sont jamais statistiquement significatifs et leurs signes sont par moments pour le moins inattendus. Le fait d'avoir publié son meilleur texte passé dans une revue a un effet négatif sur la volonté de publier dans une revue listé dans le SSCI, ce qui est sans doute surprenant. Mais il faudrait sans doute approfondir l'analyse en tenant compte de la revue où cet article fut publié¹⁶. Mais cet effet n'est significatif que dans un des quatre modèles. Enfin, comme, nous l'avons vu plus haut, le clivage Paris-Province n'est pas pertinent pour cette analyse.

Les modèles exposés dans le tableau VII.1 proposent différentes manières de regarder la participation des politistes aux revues du SSCI. Le modèle 1 regarde ce qui explique l'appartenance au groupe de ceux qui indiquent au moins deux revues du SSCI, pour les disciplines Science politique, Administration publique, Relations internationales et Sociologie. A parti de l'ACM de la section V., nous avons sélectionné et testé un grand nombre de variables. Le résultat montre, notamment que les spécialités jouent un rôle important. Le fait de faire partie des champs de la politique comparée, de la politique européenne ou des politiques publiques augmente considérablement les chances d'appartenir au groupe SSCI. La sociologie politique, au contraire, affaiblit significativement cette possibilité. Cela concorde avec son appartenance au pôle central de la science politique française, structuré autour des principales revues françaises. Cela veut dire aussi que la trentaine de personne qui ne considère pas faire partie de ce champ sont extrêmement surreprésentés dans le groupe SSCI. Ensuite, le fait d'avoir fait sa thèse dans un IEP augmente également la probabilité de faire partie de ce groupe. Enfin, le fait de recourir aux méthodes quantitatives est le déterminant le plus important et cela pour *tous* les modèles.

Le modèle 2 répète la même analyse, mais en excluant les revues de sociologie. Il est vrai que cette catégorie dans le SSCI contient la Revue française de sociologie et Sociologie du travail. En excluant la sociologie, autrement dit, il n'y a plus de revues francophones dans le groupe SSCI, ce qui explique toute la différence entre les deux groupes : 50 personnes pour le premier, 33 pour le second. Les résultats confirment pour l'essentiel ceux du modèle 1. L'effet d'une thèse dans un IEP devient encore plus important, et l'âge joue davantage qu'auparavant et devient statistiquement significatif. Les plus âgés ont moins de probabilités de faire partie du groupe SSCI-Science politique. L'effet négatif de la spécialité sociologie politique se renforce encore, alors que l'effet positif de politique comparée et de politique européenne augmente. Encore une fois, les méthodes quantitatives sont le prédicteur le plus fort. Le modèle 2 est en outre le plus puissant en termes de variance expliqué : le r^2 de Nagelkerke indique qu'il explique plus de la moitié de la variance.

Sur la base des résultats du modèle 2, nous avons voulu explorer davantage l'effet de l'âge. De ce fait nous avons mis en interaction l'âge avec les spécialités. Les résultats montrent qu'il

¹⁶ Cette information est disponible et l'analyse pourra donc être réalisée ultérieurement.

n'y a pas d'effet d'âge pour toutes les disciplines. Notamment, l'âge ne semble pas être une variable discriminante pour les politiques publiques et pour la politique comparée. Les deux variables interactives ont des effets faibles et non significatifs. Pour la sociologie politique, l'effet négatif est plus faible et augmente avec l'âge, ce qui conforte l'idée – purement intuitive à ce stade – que les jeunes générations sont plus internationalisées que les plus anciennes. De ce fait le signe du beta de la variable âge*politique européenne est un tant soit peu surprenant : en somme, les jeunes seraient moins internationalisés que les anciens dans cette spécialité. Il peut y avoir des distorsions dues aux faibles effectifs, mais la politique européenne, rappelons le est plutôt bien représentée parmi les spécialités. Sans surprise, l'effet des méthodes quantitatives reste de loin le plus fort.

En somme, l'effet le plus fort, tous modèles confondus, est celui des méthodes quantitatives. Il est suivi par celui des spécialité : un effet négatif de la sociologie politique, très franco-centrée, et des effets positifs de la politique européenne et des politiques publiques.

Conclusions

Fondamentalement, les conclusions de ce rapport sont ne sont guère univoques. Comme nous l'avons montré plus haut, le monde de la science politique française est multiple et marquée par plusieurs lignes de clivage plus ou moins fortes. Elle est peu internationalisée et peu insérée dans le monde international de la discipline. Ce monde, il est vrai, est essentiellement anglophone, et dominé par les Etats-Unis. Il est vrai que le nombre de politistes aux Etats-Unis, estimé à 20000 environ, dépasse probablement celui pour l'Union européenne toute entière.

Cette faible inscription de la science politique française dans les revues internationales est au moins partiellement dû à la difficulté de dessiner les contours de la discipline en France, qui est très proche de la sociologie, au point que pour certains politistes il n'y a pas de véritable frontière entre les deux disciplines. Les notes attribuées aux revues de sociologie – souvent supérieures à celles pour les revues de science politique – et les stratégies de publication en témoignent.

Il existe un petit groupe de politistes plus internationalisés, mesurés ici par leurs stratégies de publication. Ce groupe se distingue par l'appartenance à diverses spécialités : politique européenne et politiques publiques, ainsi que politique comparée. La sociologie politique, au contraire, se caractérise par sa forte endogénéité. Les méthodes quantitatives sont un autre signe distinctif du groupe le plus internationalisé.

Références

- Blais, A., Garand, J. C., Giles, M., & McLean, I. (à paraître). *The methodological divide in Political Science*. Unpublished manuscript, Montréal.
- Garand, J. C. (1990). An alternative interpretation of recent political science journal evaluations. *PS: Political Science & Politics*, 23(3), 448-451.
- Garand, J. C., & Giles, M. W. (2003). Journals in the Discipline: A Report on a New Survey of American Political Scientists. *PS: Political Science & Politics*, 36(02), 293-308.
- Giles, M. W., & Garand, J. C. (2007). Ranking Political Science Journals: Reputational and Citational Approaches. *PS: Political Science & Politics*, 40(04), 741-751.
- Godechot, O., & Mariot, N. (2004). Les deux formes du capital social. Structure relationnelle des jurys de thèses et recrutement en science politique *Revue Française de Sociologie*, 45(2), 243-282.
- Hix, S. (2004). A Global Ranking of Political Science Departments. *Political Studies Review*, 2(3), 293-313.
- McLean, I., Blais, A., Garand, J. C., & Giles, M. (2009). Comparative Journal Ratings: A Survey Report. *Political Studies Review*, 7(1), 18-38.
- Norris, P. (1997). Towards a more cosmopolitan political science? *European Journal of Political Research*, 30(1), 17-34.
- Norris, P., & Crewe, I. (1993). The reputation of political science journals: Pluralist and consensus views. *Political Studies*, 41(XLI), 5-23.